SAISON 2018 - 2019

L’Assemblée Générale du club aura lieu le samedi 9 juin 2018 à 10h30 au gymnase de Saint Michel de Maurienne

**Ordre du jour de l’AG :**

Bilan Moral

Bilan sportif

Bilan Financier

Renouvellement du Bureau

Dispositions concernant les licences  2018 / 2019 :

|  |  |
| --- | --- |
| ANNEE DE NAISSANCE | MONTANT DE LA COTISATION |
| DE 2008 A 2012 | 70€ |
| DE 2004 A 2007 | 90€ |
| 2003 ET AVANT | 110€ |

Cette année le prix des licences ne change pas.

**Le club ne fait aucun bénéfice sur le prix des licences.**

Très important : merci de remplir correctement et entièrement votre demande de licence sans oublier de signer.

Joindre une photo d’identité récente en indiquant au dos le nom et prénom du licencié + Règlement en fonction de l’âge.

Beaucoup d’imprimés sont incomplets ce qui complique le travail de secrétariat, merci de nous faciliter la vie en remplissant correctement votre demande de licence.

Merci également de rendre votre demande de licence le plus rapidement possible et au plus tard le 15 aout (ceci afin de ne pas avoir de licence à saisir 2 jours avant le début du championnat).

**Rappel : le certificat médical est valable 3 ans, chaque licencié doit remplir le questionnaire médical qui sera joint à la demande de licence. Les licenciés 2017 2018 n’ont pas forcément besoin de faire renouveler le certificat médical. Les jeunes ayant besoin d’un surclassement doivent tout de même aller chez le médecin.**

**Pour les entraineurs, arbitres, et dirigeants la licence est gratuite.**

**Carnets de tombola de la fête à la Planchette les 11 et 12 août 2018**

L’entente organise chaque année une fête à la Planchette.

L’argent récoltée au cours de ces 2 journées est reversé intégralement dans la caisse du club et représente la plus grosse partie de ses recettes, ce qui nous permet ainsi de pratiquer un tarif raisonnable sur les licences.

C’est pourquoi nous remettons à chaque licencié 2 carnets de tombola (maximum 5 par famille).

Chaque joueur, dirigeant, entraîneur devra obligatoirement les vendre et ramener le montant correspondant à la vente (avec les talons) aux personnes suivantes le plus rapidement possible :

Saint Martin la Porte :

Daniel Buttard : 04 79 56 53 39

Marie Laure Dubois : 0479566622

Serge Chaumaz : 04 79 64 09 52, 06 32 66 71 97

Saint Michel de Maurienne :

 Alexis Vandemeulebroucke : 06 24 18 95 67

Yves Bétemps : 06 31 01 25 26

***Le pot de l’amitié suivra L’AG vous qui êtes attachés à la vie du club venez nombreux***

*Salutations sportives*

*Le président : Serge Chaumaz*